

2020
2021

RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT



GRUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES

www.gifas.fr

GIFAS 

SOMMAIRE

P.3	Le GIFAS
P.4	Messages du Président et du Délégué Général
P.6	L'action du GIFAS pendant la crise
P.8	Le plan de soutien à la filière
P.10	Chiffres clés. 2020, une année éprouvante
P.12	Gouvernance. Bureau du GIFAS
P.13	Missions
P.14	Une industrie responsable, actrice du monde de demain
P.16	Environnement. Décarboner l'aviation par une industrie durable
P.18	Aéronautique civile. Contribuer à la reprise du transport aérien. Continuer à améliorer la sécurité dans le monde et en Europe. Prise en compte de l'innovation au niveau multilatéral
P.19	Défense. Veiller au respect de la Loi de Programmation Militaire (LPM). Valoriser le soutien européen au secteur de la défense
P.20	Espace. Une filière spatiale en Europe à la croisée des chemins, en reconquête et transformation. Une relation étroite avec les institutions
P.21	International
P.22	Accompagner de nombreuses actions notamment en faveur de l'emploi et de la formation, de la diversité et de l'inclusion
P.23	Soutenir la <i>Supply Chain</i> . Concevoir de grands programmes à l'échelle de la filière
P.25	Best of 2020-21
P.26	Principaux agrégats
P.28	Situation de l'emploi en 2020
P.29	Rendez-vous 2021-2022



Le GIFAS – Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales – est un organe professionnel qui regroupe plus de 400 sociétés, des grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME.

Ces sociétés constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires : avions, hélicoptères, moteurs, drones, engins et missiles, satellites et lanceurs spatiaux, grands systèmes et équipements, systèmes de défense et de sécurité, sous-ensembles et logiciels associés.

Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget. Première manifestation mondiale du genre, le 54^{ème} Salon aura lieu du 19 au 25 juin 2023.



“
Nous
sommes
prêts pour le
rebond.”
”

ÉRIC TRAPPIER
Président du GIFAS

Message d'Éric Trappier, Président du GIFAS.

REBONDIR APRÈS UNE ANNÉE ÉPROUVANTE POUR NOTRE INDUSTRIE

Les douze derniers mois ont constitué pour notre industrie une année véritablement éprouvante.

À cause de la pandémie, non seulement nous n'avons pu nous réunir et échanger aussi souvent que nous le souhaitions, mais de plus, pour la première fois depuis très longtemps, avec une immense tristesse, nous avons été contraints d'annuler l'édition 2021 du Salon du Bourget. Je suis confiant que nous ferons de 2023 l'année d'un salon inoubliable, celui du rebond pour notre profession, celui de tous les défis, qu'ils soient commerciaux, environnementaux ou sociétaux. Ce Salon devra surtout faire rêver notre jeunesse, toujours amoureuse de l'avion ! C'est primordial !

Cette dernière année, la filière aéronautique et spatiale a traversé des turbulences. Mais elle a tenu. Elle n'a pas rompu.

Elle a fait face, grâce à sa solidité et sa solidarité, à sa capacité de résilience et aux efforts de chaque salarié et du GIFAS. Elle a fait face aussi grâce au soutien que l'État a apporté à la filière avec le plan de soutien aéronautique, avec le chômage partiel et l'APLD, les prêts garantis par l'État ou les reports de charges.

Dès les premiers instants de la crise, le GIFAS s'est, en effet, mobilisé. Il a immédiatement constitué une task force de gestion de crise. Celle-ci a réalisé la cartographie des risques et proposé des solutions, qui ont été mises en œuvre.

Ensemble, nous nous sommes donc donnés les moyens d'une sortie de crise favorable à notre développement futur. Cette sortie de crise va conduire l'aéronautique mondiale, et spécifiquement française, à une renaissance, à un redécoupage digne de nos pionniers d'il y a plus de 120 ans, désormais avec une prise en compte des aspects environnementaux. Nous sommes prêts pour le rebond.

En ce qui concerne l'aéronautique civile, son défi majeur actuel est la transition écologique et la migration vers une aviation décarbonée. L'industrie aéronautique française et européenne a la capacité d'entraîner ce mouvement puisque la moitié des court-moyen-courriers et les trois quarts des moteurs de cette même famille sont issus de ses entreprises. Consciente de cette responsabilité, la filière aéronautique prépare l'avenir. L'avenir, c'est l'avion de demain, décarboné, digital et connecté, avec en France, un effort de l'État de 1,5 Md€ sur 3 ans, affecté au CORAC, le Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile. Cette démarche a un effet d'entraînement pour l'ensemble de la filière. Cet effort devra être étendu dans un contexte de compétition mondiale. D'autant plus que les nuages du *flight bashing* sont toujours bien présents au-dessus de nos têtes.

Pour la défense, il n'y a pas eu un plan de relance dédié. Cependant, notre industrie a prouvé sa solidité et les bénéfices de la dualité en équilibrant et compensant, pour partie par l'export, les difficultés du civil. Les marchés défense se sont bien tenus en France, et à l'exportation, les ventes du Rafale sont une *success story*. Pour autant, au niveau européen, l'industrie de défense est confrontée à des risques croissants d'exclusion de sources de financement, sur la base de critères ESG (*environmental, social and governance*). Ceci n'est pas acceptable car l'industrie de défense constitue un acteur majeur de la souveraineté européenne. Elle est une fierté pour la nation. Nous nous mobilisons sur ce sujet, sans faille.

Pour sa part, le secteur spatial a certes bénéficié d'un soutien dans le cadre de France Relance mais il se trouve encore à la croisée des chemins, avec une concurrence tant américaine que chinoise renforcée. Néanmoins, des perspectives positives se dessinent avec par exemple l'accord franco-allemand dans le domaine des lanceurs, ou au niveau européen le projet de constellation souveraine.

La filière a tenu donc, et se trouve en position de combat pour 2021-2022, espérant vivement que la situation sanitaire s'améliorera et permettra la reprise du trafic aérien. Notre objectif, au moment du futur rebond, est que la filière aéronautique et spatiale française reste une filière d'excellence de niveau mondial. Pour ce faire et anticiper ce rebond, l'attractivité de nos métiers et de nos formations sera à rappeler et démontrer dans les mois à venir.

Sur un plan personnel, être à la tête du GIFAS ces quatre dernières années a été une très belle expérience, très enrichissante, une belle aventure humaine. Je suis très fier d'avoir porté le plus haut possible le flambeau du GIFAS, avec le soutien de ses équipes et de tous ses membres, petits et grands.

Bon vol à tous.

English version : www.gifas.fr

PIERRE BOURLOT

Délégué Général du GIFAS



Cette dernière année, les activités du GIFAS ont continué à être perturbées par la crise de la Covid. Mais, malgré la crise, le GIFAS a poursuivi sa croissance : 17 nouveaux adhérents nous ont rejoint ces douze derniers mois. Je leur souhaite la bienvenue. C'est un signal fort de la confiance manifestée par les industriels de la filière à son égard.

Les défis relevés par notre filière ont été nombreux cette année, que ce soit la gestion de la crise elle-même, la transition climatique, la recherche aéronautique civile pour une aviation décarbonée, l'accès aux financements pour l'industrie de défense, ou encore la concurrence croissante dans le secteur spatial.

“
Malgré la crise, le GIFAS
a poursuivi sa croissance.”
”

Je tiens à remercier très sincèrement les Présidents et les membres de nos Commissions pour leur engagement, leur implication personnelle et leur assiduité aux nombreuses réunions de travail, le plus souvent, cette année, en visio-conférence. Merci également à l'équipe du GIFAS qui met chaque jour son dynamisme et son enthousiasme au service de nos adhérents. Nous sommes tous pleinement dévoués à la réussite et au rebond de notre industrie.

Je souhaite enfin remercier, personnellement et au nom de l'ensemble des équipes, le Président Éric Trappier qui achève son mandat à la tête du GIFAS. Je lui dis merci pour sa disponibilité, son soutien et son implication dans la vie de notre Groupement durant ces quatre années. Je voudrais également souligner combien il s'est attaché à défendre en permanence les intérêts de l'ensemble de notre profession, en ces temps difficiles.

L'ACTION DU GIFAS PENDANT LA CRISE

Le GIFAS, toujours sur le front de la crise, au service de l'aéronautique française et de ses adhérents.

Confrontée à la crise de la Covid, la filière aéronautique est depuis plus d'un an en situation d'urgence. Le GIFAS s'est immédiatement mobilisé au service de ses adhérents, de ses salariés et de ses clients.

En mars 2020, toute l'aéronautique a vécu un séisme mondial, une totale sidération à travers toute la planète. Victime de la Covid, l'ensemble du trafic aérien mondial s'est mis en pause. Les transports, les voyages et le commerce internationaux se sont interrompus pour une période longue, qui n'est pas terminée.

La mobilisation du GIFAS a été immédiate, multiforme et sans relâche : sécurisation des postes de travail en suivant les recommandations et modes opératoires établis par l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) en concertation avec les organisations représentatives du personnel, mise en place du télétravail de crise quand cela a été possible, importation de masques pour protéger les salariés et poursuivre l'activité productrice, etc.

Très tôt, le GIFAS a diagnostiqué la grande difficulté que pourrait subir la filière et la priorité de sauver la *supply chain* aéronautique

et les PME réparties sur tout le territoire. Il a rapidement identifié que, pour survivre dans les meilleures conditions et être plus performantes au redémarrage, les entreprises allaient devoir **accélérer leur transformation en s'appuyant notamment sur le GIFAS et un plan de soutien filière.**

MISE EN PLACE D'UNE TASK FORCE DE GESTION DE CRISE

Le GIFAS a donc constitué une *Task Force* de gestion de crise réunissant un représentant exécutif de chacun des grands groupes (Airbus, Dassault Aviation, Safran et Thales), les présidents du GEAD (Groupe des Equipements Aéronautiques et de Défense) et du Comité AERO-PME, ainsi que le Délégué Général du GIFAS.

Cette *Task Force* a travaillé en étroite association avec le Gouvernement pour la mise au point de mesures qui ont débouché sur **le plan de soutien à la filière aéronautique annoncé le 9 juin 2020**, puis sur le volet aéronautique et espace du **plan France Relance annoncé le 3 septembre 2020.**



Airbus A330 Phénix opérant le transfert de patients durant l'opération Résilience - Photo A. Courtillot / Armée de l'Air

La *Task Force* du GIFAS est intervenue **à chaque étape de l'élaboration des mesures prises au niveau gouvernemental comme au niveau filière.**

Des réunions de travail très utiles ont également eu lieu avec les Régions qui ont notamment débouché sur la mise en place de représentants du GIFAS dans les treize régions métropolitaines.

Le GIFAS salue la mobilisation exceptionnelle du Gouvernement, et l'ensemble des mesures prises dès le début de la crise pour assurer la survie de l'ensemble de l'économie et celle des entreprises : chômage partiel, Activité Partielle de Longue Durée, Prêts Garantis par l'État, report de charges, etc.

LES PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE LA TASK FORCE

La *Task Force* a identifié les mesures immédiates et de survie sur le court terme, ainsi que les conditions pour se préparer aux échéances du futur : une reprise des cadences, le lancement des démonstrateurs de technologies nouvelles, précurseurs des développements du futur, et ceci dans un contexte d'exigences croissantes en termes de compétitivité et de respect de l'environnement.

Ses principaux domaines d'intervention se sont exprimés à travers des actions en faveur de la trésorerie des entreprises et de gestion des stocks, de la mise en place d'un fonds d'investissement d'urgence, de l'élaboration d'une charte renforçant les principes de la relation « client-fournisseur », de mesures d'accompagnement à la modernisation, et de mesures de préparation de l'avenir en faveur d'une aviation décarbonée, avec le CORAC (voir chapitre suivant).

UNE MOBILISATION DU GIFAS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Cette mobilisation de toutes les équipes du GIFAS pour soutenir ses adhérents renforce le principe d'une filière résiliente et solidaire.

La *Task Force* poursuit ses activités jusqu'à ce jour avec un observatoire de gestion de crise permettant d'une part

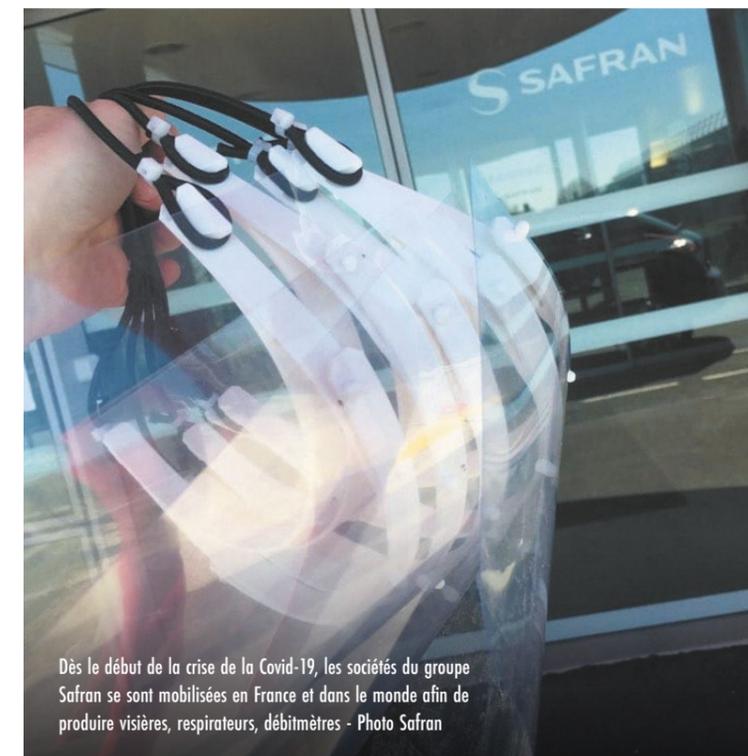
d'identifier les risques de défaillances dans la *supply chain* et de proposer des actions d'atténuation, puis d'autre part de suivre l'utilisation des mesures du plan de soutien pour évaluer et soutenir la transformation industrielle de la filière.

Le fonctionnement de la *Task Force* a permis également d'établir des liens de coopération étroits et efficaces entre les *watch towers* des grands groupes et les interlocuteurs institutionnels concernés.

La *Task Force* GIFAS est donc en action depuis plus d'un an et continue encore aujourd'hui à œuvrer au bénéfice de l'industrie aéronautique. Elle marque clairement l'ambition du GIFAS à soutenir la filière en étant un acteur à part entière de la gestion de crise et de la préparation de sortie de crise.



Covid-19 : transport du personnel soignant dans les Falcon de Dassault Aviation - Photo Dassault Aviation



Dès le début de la crise de la Covid-19, les sociétés du groupe Safran se sont mobilisées en France et dans le monde afin de produire visières, respirateurs, débitmètres - Photo Safran

LE PLAN DE SOUTIEN À LA FILIÈRE

Un plan de soutien ambitieux au bénéfice de la filière aéronautique et spatiale française

Le plan de soutien gouvernemental pour l'aéronautique a joué sur trois leviers : **préserver et sauver des emplois, favoriser la transformation des ETI et PME du secteur, et accélérer la décarbonation de l'industrie aéronautique** avec l'objectif de parvenir à un avion neutre en carbone à l'horizon 2035. Il intègre également un volet Défense ainsi qu'un volet Espace (voir encadrés).

ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES ET DE GESTION DES STOCKS

En plus des dispositions ministérielles sur l'affacturage des commandes, valables pour l'ensemble de l'industrie, deux mesures ont été mises en œuvre pour alléger la trésorerie des entreprises du secteur du poids des surstocks liés aux réductions brutales de cadence :

- extension du PGE aux entreprises, au-delà de la limite des 25 % de leur CA 2019, pour la couverture de leurs sur-stocks par comparaison aux années précédentes ;
- accès dérogatoire au PGE au travers des plateformes de gestion de stocks d'un montant basé sur les stocks qu'elles pourront racheter aux fournisseurs de la filière avant fin 2021.

Ces dispositions font appel à une extension du PGE pour la filière aéronautique (**PGE Aéro**) qui permet de financer des excédents de stocks de « pièces destinées à la fabrication d'avions ou d'équipements majeurs montés sur avions », soit directement aux fournisseurs de ces pièces, soit à une plateforme de rachat ou de portage de ces stocks.

VERS UNE AVIATION DÉCARBONÉE AVEC LE CORAC

Le GIFAS s'est résolument engagé avec le Gouvernement et l'ensemble de ses partenaires du CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile) dans la préparation de l'avenir. Les travaux conduisant à un aéronef décarboné, digital et connecté à l'horizon 2035 ont été inscrits dans une feuille de route technologique refondue.

“ Un aéronef décarboné, digital et connecté à l'horizon 2035. ”

Le Gouvernement, dans le cadre du plan de soutien à l'aéronautique, a annoncé une forte augmentation de l'effort budgétaire consacré à la recherche à hauteur de 1,5 milliard d'euros de 2020 à 2022. Les acteurs du CORAC veillent à entraîner dans cette ambition inédite l'ensemble de la *supply chain* dans une démarche d'innovation partagée.

LE VOLET DÉFENSE DU PLAN DE SOUTIEN AÉRONAUTIQUE

Accélération de commandes publiques militaires et gendarmerie :

- **600 M€ de commandes militaires anticipées (A330 MRTT, hélicoptères Caracal, Avion Léger de Surveillance et de Renseignement (ALSR), drones de surveillance navals).**
- **232 M€ de commandes anticipées d'hélicoptères de sécurité civile et de gendarmerie.**

832 M€

En avril 2021, la France a commandé à Airbus 8 H225M Caracal - Photo Airbus Helicopters



LE VOLET ESPACE DU PLAN DE RELANCE

Le Gouvernement a confié au CNES la mise en œuvre d'actions spécifiques au secteur spatial représentant 365 M€ de crédits nouveaux. Le volet spatial du plan de relance représente au total 515 M€ de crédits, dont :

- 100 M€ dédiés à la recherche spatiale duale.
- 35 M€ de fonds propres en soutien aux PME du secteur.

515 M€

Airbus Defence & Space - Satellite Pléiades Neo - Photo Airbus



Ces mesures permettent, au-delà de l'allègement du BFR, de préparer la reprise des cadences avec des délais de réaction raccourcis en préservant des stocks de matière et pièces primaires suffisants.

MISE EN PLACE DU FONDS ACE AÉRO PARTENAIRES

Une analyse des criticités et des fragilités de la filière aéronautique en France, et en particulier du besoin de renforcement en fonds propres et d'investissement, a été effectuée. Parallèlement, une cartographie et une segmentation en sous-filières métiers de la chaîne des principaux fournisseurs ont également été réalisées.

Ces actions ont permis la définition du cahier des charges pour la mise en place d'un fonds d'investissement spécifique doté des moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre la transformation indispensable.

Ace Aéro Partenaires, fonds de soutien d'urgence en faveur de l'aéronautique, a été lancé le 28 juillet 2020. Doté de 641 millions d'euros à l'origine, il est géré par Ace Capital Partners, qui a remporté l'appel d'offres. Airbus finance le fonds à hauteur de 116 millions d'euros, Safran 58 millions, Dassault Aviation 13 millions et Thales 13 millions, Tikehau Capital investissant sur ses fonds propres plus de 230 millions d'euros. De son côté, l'État contribue à hauteur de 150 millions d'euros à travers Bpifrance, qui injecte en propre 50 millions. Le Crédit Agricole a rejoint le fonds avec 100 M€. **À mi-2021, le fonds est doté de 740 millions d'euros. L'objectif est une levée de fonds totale d'un milliard d'euros**, montant sans commune mesure avec les fonds Aéro précédents.

Le fonds servira entre autres à préserver et développer la base industrielle et technologique des entreprises aéronautiques, notamment les PME et ETI en danger, et devra favoriser des consolidations.

ÉLABORATION D'UNE CHARTE RENFORÇANT LES PRINCIPES DE LA RELATION « CLIENT-FOURNISSEUR » AU SEIN DE LA FILIÈRE

Il s'agit d'assurer la prise en compte d'une offre compétitive française en coût complet et à empreinte environnementale réduite, de pérenniser cette offre en agissant sur les facteurs de non-compétitivité par exemple par des mesures de restructuration et de consolidation, d'augmenter l'efficacité collective par le déploiement d'outils filières digitaux favorisant la collaboration et d'assurer des relations contractuelles équilibrées dans la filière.

Un **collège des médiateurs**, composé des médiateurs internes de la filière et présidé par Philippe Berna, médiateur de la filière nommé en 2020, veille à la bonne diffusion et à l'application de la charte et en mesurera l'efficacité.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT À LA MODERNISATION

Pour aider à la modernisation de l'outil industriel, le GIFAS a travaillé avec le Gouvernement pour la mise en place d'un **fonds d'accompagnement DGE de 300 millions d'euros sur trois ans** qui a fait un appel à projets auquel les entreprises ont largement répondu.

Les projets proposés répondent aux besoins de chaque PME ou ETI pour sa modernisation avec une part importante donnée à la digitalisation et aux outils de l'industrie 4.0 en général et enfin à la modernisation environnementale des procédés.

Ce fonds est une opportunité à utiliser en complément du **programme Industrie du Futur du GIFAS** ainsi que des outils filière de Boost Aerospace, source d'un gain important en efficacité collective filière. Mi-2021, près de 230 millions d'euros ont été alloués à 285 projets représentant un montant total d'investissements industriels de 507 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS*

2020, UNE ANNÉE ÉPROUVANTE



CHIFFRE D'AFFAIRES

52,9 Md€

- 28 % à périmètre constant

69% CIVIL **31%** DÉFENSE

CHIFFRE D'AFFAIRES DÉFENSE

16,3 Md€

- 3 % à périmètre constant



COMMANDES

31 Md€

- 53 % à périmètre constant

52% À L'EXPORTATION

COMMANDES DÉFENSE

11,9 Md€

- 11 % à périmètre constant



CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORTATION

35,1 Md€

81% DU CA CONSOLIDÉ

*Chiffres révisés (juin 2021)



PRÉSENCE INDUSTRIELLE dans toutes les régions de France



1^{er} CONTRIBUTEUR au solde positif du commerce extérieur de la France



194 000 HOMMES ET FEMMES

dans la profession en France



6 200 ALTERNANTS

au 1^{er} janvier 2021



6 700 RECRUTEMENTS

en 2020



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

10%

du chiffre d'affaires



Au plus fort de la pandémie, les appareils civils et militaires d'Airbus et d'autres constructeurs français ont été mobilisés pour acheminer des masques, rapatrier des ressortissants bloqués à l'étranger, transférer des patients et des soignants. Aujourd'hui, ils permettent de livrer les vaccins. Photo Airbus

GOVERNANCE

BUREAU DU GIFAS

Président	M. Eric TRAPPIER
Présidents d'honneur	M. Philippe CAMUS M. Charles EDELSTENNE M. Jean-Paul HERTEMAN M. Marwan LAHOUD
Premier Vice-Président	M. Guillaume FAURY
Vice-Présidents	M. Olivier ANDRIES M. Patrice CAINE M. Martin SION ¹ M. Emmanuel VIELLARD ³
Commissaire Général des Salons Internationaux de l'Aéronautique et de l'Espace	M. Patrick DAHER
Trésorier	M. Christophe CADOR ²
Membres du Bureau	Mme Yannick ASSOUAD M. Eric BERANGER M. Antoine BOUVIER M. Dominique BUTTIN M. Stéphane CUEILLE M. Hervé DERREY M. Jean-Brice DUMONT M. Marc ELIAYAN M. Bruno EVEN M. Jean-Loïc GALLE M. Didier KAYAT ³ M. François LEHMANN M. Jean-Marc NASR M. Loïc SEGALIN
Membres du Conseil	M. Bruno BERTHET M. Christian CORNILLE Mme Nathalie ERRARD Mme Clémentine GALLET ⁴ M. Philippe GAUTIER
Délégué Général	M. Pierre BOURLLOT

¹Président du Groupe des Equipements Aéronautiques et de Défense du GIFAS (GEAD)

²Président du Comité AERO-PME du GIFAS

³Vice-Président du Groupe des Equipements Aéronautique et de Défense du GIFAS (GEAD)

⁴Vice-Présidente du Comité AERO-PME du GIFAS

MISSIONS

Le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales – GIFAS – est un organe professionnel qui regroupe plus de 400 sociétés.

Le Conseil d'Administration du GIFAS, composé de dirigeants des sociétés membres, détermine les lignes d'action du Groupement qui s'appuient sur la réflexion de Commissions spécialisées et sur des Services chargés de mettre en œuvre les décisions du Conseil.

Le GIFAS remplit trois missions majeures :

- **Représentation et coordination de la profession** auprès des instances nationales, européennes et internationales publiques ou privées, afin de défendre les intérêts de la filière et ceux de ses adhérents. Coordination des activités de recherche et de formation ; harmonisation des procédures techniques, économiques, commerciales, normatives dans un but d'amélioration continue de la filière pour faire face aux enjeux futurs (compétitivité, environnement, etc.).
- **Études et défense des intérêts de la profession :** domaines économique, social, financier, environnemental, technique, etc.
- **Promotion du secteur** en France et à l'étranger :
 - participation à des manifestations et salons internationaux ;
 - organisation d'expositions, de missions de prospection et d'information ;

- actions de communication vers les médias, en France comme à l'étranger ainsi que vers les pouvoirs publics et politiques ;
- organisation, tous les deux ans, du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris – Le Bourget.

Au niveau des **régions métropolitaines**, le GIFAS s'appuie sur un réseau de treize représentants, industriels qui constituent un relais entre le Groupement, les exécutifs régionaux (Présidents de Régions, Préfets de Régions, Directions des services généraux) et les services affiliés.

À l'**international**, le GIFAS anime un réseau de cinq bureaux à Dubaï, Montréal, New Delhi, et bientôt Pékin et Washington. Chacun de ces bureaux coordonne un réseau régional ouvert aux membres du Groupement implanté sur la zone ou souhaitant s'y développer.

 **RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS EN LIGNE EN CLIQUANT SUR CE LIEN**
www.gifas.fr

BUREAUX DU GIFAS À L'ÉTRANGER

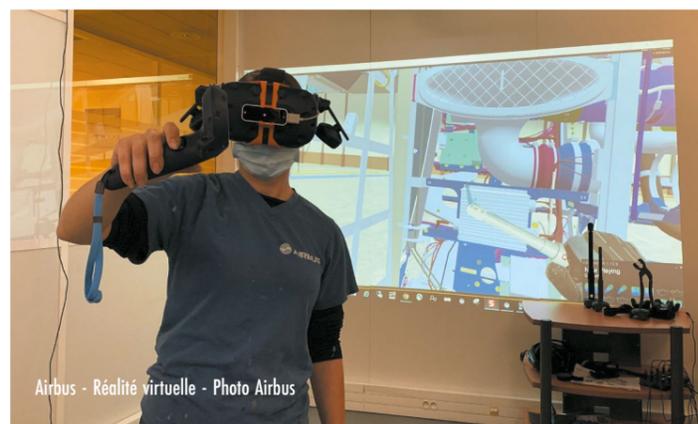


UNE INDUSTRIE RESPONSABLE, ACTRICE DU MONDE DE DEMAIN

L'industrie aéronautique et spatiale française est une filière d'excellence, qui combine l'innovation à la performance sociétale et environnementale. Elle considère prioritaire le bien-être et le respect des hommes et femmes qui la composent comme de leur environnement. L'action du GIFAS obéit à des principes en accord avec ces valeurs, celles d'un monde responsable, aujourd'hui et demain.

SOLIDARITÉ

Le principe de fonctionnement du GIFAS repose sur un travail collégial avec pour finalité une ambition partagée, que ce soit construire un aéronef, un satellite ou un système. Cette collégialité s'exprime entre le GIFAS et ses adhérents, entre ses membres eux-mêmes, entre État et industriels, entre groupements professionnels. Cette solidarité est primordiale en ces temps de crise. **Réfléchir et travailler ensemble, dans un cadre non compétitif, sur des enjeux sectoriels, conduit à développer l'excellence et mettre en œuvre des programmes de progrès.** À l'échelle de la filière, le GIFAS informe, fédère, unit, soutient – TPE et PME, comme ETI - et incite à la solidarité. Enfin, le collègue des médiateurs de la profession, renforcé, veille à la bonne application et au bon déploiement de la Charte GIFAS et permet d'éviter ou de solutionner des conflits entre donneurs d'ordre et fournisseurs.



Airbus - Réalité virtuelle - Photo Airbus

ATTRACTIVITÉ

L'attractivité de la filière aéronautique et spatiale est valorisée par les opportunités de carrières qu'elle offre et l'intérêt des missions de haute technologie auxquelles elle donne accès. Cette attractivité s'adresse à tous, hommes et femmes, jeunes actifs et seniors, ouvriers qualifiés et ingénieurs diplômés. Le maintien de l'attractivité du secteur et de ses métiers, indispensable pour faire face à la reprise à venir du secteur aéronautique, s'avère néanmoins complexe dans un contexte peu favorable à l'emploi à cause de la crise et déjà marqué par le phénomène de *flight bashing* relatif aux questions environnementales. **Le GIFAS s'attache donc à promouvoir et à soutenir des actions locales ou régionales d'attractivité de nos métiers en direction de la jeunesse et du grand public.** Le Groupement s'implique aussi dans des actions de soutien aux plateformes de formation aux métiers de la filière, en liaison avec les écoles spécialisées en ingénierie aéronautique et spatiale comme celles du groupe ISAE, l'ENAC (École Nationale de l'Aviation Civile), ou encore les CFA et lycées professionnels qui préparent aux métiers de production aéronautique, en coopération avec les Régions et les Campus.



Airbus - A320neo - Photo Airbus

DIVERSITÉ

Pour conserver et développer son esprit pionnier, l'industrie aéronautique et spatiale, secteur innovant et international, doit constituer des équipes de collaborateurs issus d'horizons divers : niveau d'études, cultures, connaissances, expériences... Le GIFAS agit ainsi en faveur de la **féménisation** des métiers techniques et scientifiques et de l'**insertion professionnelle** des publics éloignés de l'emploi pour des raisons géographiques ou de **handicap**. Une attention particulière est par exemple portée à l'information des collégiennes et lycéennes sur nos métiers, notamment à travers l'action « Féminisons les Métiers » portée par Aireemploi en partenariat avec le GIFAS. Le GIFAS soutient également le programme d'ouverture sociale « **OSE L'ISAE-Supaéro** » visant à promouvoir et favoriser l'accès aux études supérieures pour tous, des quartiers sensibles aux zones rurales. Enfin, en dépit de la crise, le GIFAS maintient sa forte implication dans l'action menée par l'association **Hanvol** pour accompagner l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la filière.



Dassault Aviation - Falcon 8X - Moulage RTM d'un winglet. Tissu d'arrachage avant peinture - © Dassault Aviation/A. Février

RESPONSABILITÉ

La filière est responsable et se mobilise fortement et depuis longtemps en faveur de l'**environnement**. Avec un effort inédit en termes de recherche et d'innovation, fortement renforcé par le plan de soutien aéronautique gouvernemental, l'industrie aéronautique, comme ses partenaires du secteur du transport aérien, est **engagée de manière responsable** en faveur de la lutte contre le changement climatique à travers ses travaux pour un transport aérien durable et une aviation décarbonée. Les industriels du GIFAS sont au premier rang de ce combat et pourvoyeurs d'innovations pour une transformation profonde du futur de l'aviation avec notamment la **conception d'aéronefs zéro-émission**. Enfin, les activités industrielles des entreprises de la filière sont aussi engagées en faveur d'une industrie toujours plus durable.



ATR 72-600 F - Photo ATR

ÉTHIQUE

Dans un secteur aussi concurrentiel et aussi réglementé que l'aéronautique, il est primordial de respecter des codes d'éthique stricts et les standards de bonne pratique des affaires. Cependant, de plus en plus, au niveau européen notamment, l'industrie de défense est pointée du doigt et confrontée à des risques d'exclusion de sources de financement, sur la base de **critères ESG** (*environmental, social and governance*). Le GIFAS, comme ses homologues européens, se mobilise pour réaffirmer que **l'industrie de défense est responsable et durable, que cette industrie de souveraineté œuvre en effet, en totale coordination avec les gouvernements, en faveur des citoyens et des nations et qu'elle contribue à la prospérité.** Le GIFAS est enregistré au titre des Représentants d'intérêt sur le Registre de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).



CFM International (GE Aviation - Safran) lance le programme CFM RISE de développement technologique innovant pour des moteurs durables visant une réduction de plus de 20 % des émissions - Photo CFMI

ENVIRONNEMENT

DÉCARBONER L'AVIATION

Le monde de l'aérien est pleinement conscient de la nécessité de limiter le réchauffement à moins de 1,5 - 2 degrés d'ici la fin du siècle. Prendre notre part de l'effort d'intelligence et de créativité nécessaire, de toute urgence, est une évidence.

Les acteurs du transport¹ aérien se fixent aujourd'hui un objectif **zéro émission nette** en 2050, cohérent avec la stratégie adoptée par les pouvoirs publics, nationaux et européens, qui vise le même niveau d'émission sur le périmètre européen dans le cadre du *Green Deal* de la CE.

L'industrie française et européenne a la capacité d'entraîner ce mouvement car la moitié des avions court/moyen-courriers et les trois-quarts des moteurs propulsant cette même famille sont issus de nos entreprises.

Dès 2019, notre filière a anticipé le besoin d'accélérer fortement son effort de R&T. En 2020, elle propose à l'État un **plan de**

relance par l'innovation, dans la perspective du **lancement d'un avion décarboné, digital et connecté, dès 2035**.

Ce programme de recherche adresse, au-delà du futur SMR (*Short Medium Range*) ou court/moyen-courrier, l'ensemble des segments de marché (du régional à l'hélicoptère, avion d'affaires, opérations, aviation générale) concernés par une **triple révolution : l'énergie, les opérations, et la compétitivité**.

L'ambition de **viser directement des aéronefs décarbonés** sans étape intermédiaire conduit au **lancement de démonstrateurs « modulaires pré-in-**

dustriels», mobilisant toute la *supply chain* et couvrant tous les segments du marché.

Ces démonstrateurs conduiront rapidement au développement de modules qui réduiront les cycles de développement du futur avion vert.

Ils permettront de **tester avec la supply chain de nouvelles méthodes de développement et d'industrialisation** (en articulation avec le volet transformation numérique de la filière du Plan de Relance). Exemple : la pointe avant d'avion commercial modulaire pourrait être déclinée sur plusieurs applications.

¹Réunis dans le collectif Air Transport Action Group (ATAG) : compagnies aériennes, aéroports, industriels, offices de gestion du trafic aérien, etc.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE SUR 10 ANS D'UNE AMPLEUR SANS PRÉCÉDENT :

AVIATION GÉNÉRALE ET PETITS APPAREILS (- DE 20 PLACES) : développer un avion hybride/électrique, la classe d'appareils permet d'utiliser des batteries sans que leur masse soit prohibitive.

COURT/MOYEN-COURRIER : le premier objectif est l'étude et la réalisation d'un avion ultra-sobre, utilisant une motorisation en rupture (projet RISE) offrant une rupture sur la consommation (lancement du développement vers 2025). Objectif : atteindre un gain de 30 % par rapport à la génération précédente, en combinant aux progrès de motorisation des améliorations aérodynamiques et une réduction de la masse. Deux scénarios seront étudiés avant une décision vers 2025, selon le carburant retenu : kérosène non fossile (issu de la biomasse ou de synthèse) ou hydrogène, imposant une architecture en rupture.

EcoPulse™, projet de démonstrateur d'avion à propulsion hybride distribuée, réunit Airbus, Daher et Safran.



UNE AVIATION DURABLE

Division par des émissions de CO₂ par passager et par km en 30 ans **2**
 Consommation de **2 à 3** litres aux 100 km par passager
 Environ **2%** des émissions mondiales de CO₂ d'origine humaine dues à l'aviation
2035 Lancement de l'avion décarboné

Avec son concept d'avion ZEROe (zéro émission), Airbus entend développer le premier avion commercial au monde totalement propre et propulsé à l'hydrogène : turboprop, turbofan et *Blended-Wing Body* (BWB). Photo Airbus

Ces démonstrateurs seront lancés progressivement en 2021 et monteront à pleine puissance vers 2025 et au-delà. Dans l'attente des programmes d'aéronefs décarbonés, ils maintiendront au meilleur niveau mondial les compétences d'ingénierie des entreprises de la filière localisées en France, et permettront d'en développer de nouvelles.

Ce programme, d'une ampleur sans précédent, mobilise l'ensemble des partenaires du **CORAC** – Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile -, grands groupes, équipementiers, PME et centres

de recherche. Le **dispositif CORAC-PME**, mis en place par le **GIFAS**, en lien avec la DGAC, **stimule la proposition de projets « bottom-up »** pilotés par des ETI-PME, en élargissant le *sourcing* des partenariats avec les donneurs d'ordre. Depuis mi-2020, **près de 160 propositions** issues d'environ 80 entreprises ont été reçues, dont 60 % ont été orientées vers la **DGAC dans le cadre du CORAC**, 40 % orientées vers le **dispositif DGE**, et quelques unes vers d'autres systèmes de soutien (régions, DGA, etc.).

Le CORAC a également été étroitement associé à la création, avec le soutien de la DGAC, à l'action de recherches « CLIMAVIATION » à Sorbonne Université qui regroupera à terme près de 30 chercheurs de l'Institut Pierre Simon Laplace et de l'ONERA autour d'une capacité pérenne de recherches dédiée aux mécanismes d'impact de l'aérien sur le climat.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS EN LIGNE EN CLIQUANT SUR CE LIEN <https://aerorecherche.corac.com/>

UNE INDUSTRIE DURABLE

La filière aéronautique et spatiale se mobilise pour réduire son empreinte environnementale sur l'ensemble du cycle de vie des produits, dans une perspective de durabilité et de compétitivité.

L'environnement est au cœur d'un calendrier réglementaire très dense en 2020-2021, au niveau européen (« *Green Deal* ») et en France (loi « Climat et résilience », transition énergétique, économie circulaire, etc.). Les industriels ont de véritables enjeux de

conformité, de traçabilité et de transparence avec un *reporting* de plus en plus détaillé.

Le défi est d'engager la *supply chain* sur le bon niveau de maturité environnementale, notamment en matière d'empreinte carbone.

Règlement **REACH** : suite à l'obtention des dossiers d'autorisation pour les chromates en 2020, leur mise en œuvre complexe dans la *supply chain* a été un sujet important. La profession travaille en parallèle sur la substitution.

CONFRONTÉ À L'ARRÊT DU TRAFIC AÉRIEN MONDIAL ET AUX CONSÉQUENCES DU BREXIT, LE GIFAS A MULTIPLIÉ LES INITIATIVES ET LES ÉCHANGES AVEC SES PARTENAIRES ET INTERLOCUTEURS NATIONAUX, EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX AFIN DE VEILLER AU RESPECT DES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION DANS CHACUN DES DOMAINES : AÉRONAUTIQUE, DÉFENSE, ESPACE.

AÉRONAUTIQUE CIVILE

CONTRIBUER À LA REPRISE DU TRANSPORT AÉRIEN

Le GIFAS s'est mobilisé pour soutenir la reprise du trafic aérien en France, en Europe et dans le monde.

Cette mobilisation a pris notamment la forme d'actions de sensibilisation menées avec les compagnies aériennes et les aéroports vers les autorités française et européennes. Le GIFAS s'est ainsi rapproché de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande) et de l'UAF (Union des Aéroports Français), des acteurs allemands du secteur (dont le BDLI) et a soutenu les actions au niveau européen de l'ASD (homologue au niveau européen du GIFAS) et des autres associations du transport aérien européen.

Les échanges des membres du GIFAS avec l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) et avec la DGAC ont contribué à définir des règles permettant la continuité du suivi de la navigabilité des appareils en service pendant les phases de confinement et d'autoriser des nouveaux usages comme l'utilisation en mode cargo d'appareils dédiés au transport de passagers.

Au niveau de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale - OACI, **les experts de l'industrie française ont contribué activement à la rédaction de procédures harmonisées au niveau mondial pour favoriser la reprise du trafic aérien.** Ces travaux ont été pilotés par la *Council Aviation Recovery Task Force* (CART) qui a publié une série de rapports et de guides à l'attention des États membres de l'organisation mondiale.

CONTINUER À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DANS LE MONDE ET EN EUROPE

L'industrie de l'aviation est soumise à des exigences émises par différentes agences nationales en termes de **sécurité et de navigabilité**. Il est important que ces règles soient le plus homogène possible afin d'en faciliter la lecture et la mise en œuvre.

Pour cette raison, le GIFAS s'est assuré de la bonne compréhension par ses membres des **impacts du Brexit** et de la mise en place d'actions de nature à couvrir les risques dans le cas d'un Brexit avec ou sans accord, en cohérence avec l'AESA.

La fin de l'année 2020 et le début 2021 ont été marqués par le retour en vol du Boeing 737 MAX. Les accidents de cet appareil ont donné lieu à d'importants travaux aux États-Unis à la fois au niveau de la FAA (Federal Aviation Administration) et du Congrès américain. Les membres du GIFAS en ont fait l'analyse et partagé celle-ci avec l'AESA ayant à l'esprit un processus d'amélioration continue.

PRISE EN COMPTE DE L'INNOVATION AU NIVEAU MULTILATÉRAL

Lors de l'Assemblée 2019 de l'OACI, la France a soutenu, avec les industriels du GIFAS, que **le développement croissant de nouvelles solutions technologiques appliquées à l'aviation imposait un dialogue étroit entre l'industrie et le Conseil de l'organisation.** L'accélération du calendrier de développement d'un avion décarboné renforce cette nécessité. Une réunion de lancement du **forum consultatif de l'innovation**, rassemblant présidents de l'industrie et membres du Conseil, a eu lieu fin juin 2021. Elle sera suivie de réunions régulières.



Dassault Aviation - Le Falcon 10X, prévu pour entrer en service fin 2025, sera le plus spacieux et le plus avancé des avions d'affaires - © Dassault Aviation

DÉFENSE

VEILLER AU RESPECT DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE (LPM)

L'industrie de défense est l'une des composantes de la souveraineté de la France, fournissant aux armées les moyens de leurs missions. Le maintien de son excellence impose un engagement budgétaire fort de l'État, exprimé en volume et dans la durée. C'est avec ce budget des Armées que l'industrie conçoit, développe et produit les futurs équipements et qu'elle peut anticiper les investissements à engager pour des programmes qui peuvent s'étaler sur plusieurs décennies.

Ainsi, le GIFAS et ses partenaires du CIDEF - Conseil des Industries de Défense Françaises - ont rappelé l'importance du respect, jusqu'à son terme, de l'actuelle LPM, compte tenu des enjeux programmatiques (renouvellement des équipements de

l'armée de l'Air et de l'Espace; plan espace; lancement du SCAF) et technologiques (révolution du numérique).

SOUTENIR LA BASE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE DÉFENSE (BITD)

Le GIFAS a proposé au ministère des Armées des mesures de soutien à la BITD (paiement, accélération des travaux, accès des PME aux marchés étatiques, etc.). **La dualité civil – militaire est une force**, car elle permet d'atténuer l'impact de la crise de l'aviation commerciale pour les entreprises duales. Le GIFAS et la DGA ont travaillé à l'identification de points de faiblesse dans la *supply chain* française.

VALORISER LE SOUTIEN EUROPÉEN AU SECTEUR DE LA DÉFENSE

Avec des règles de gouvernance adaptées, les programmes avec financement de l'Union européenne peuvent jouer un rôle important en permettant la réussite de programmes structurants.

Le GIFAS s'est impliqué aux côtés des autorités françaises et de l'ASD (*AeroSpace and Defense Industries Association*) pour rappeler l'importance, d'une part, d'un budget conséquent du Fonds Européen de Défense soutenant l'objectif d'autonomie stratégique de l'UE et, d'autre part, de l'intégration de dispositions dans le règlement prenant en compte l'environnement compétitif mondial.

L'expérience du Programme de Développement de l'Industrie de Défense (PDID) a permis d'engager un dialogue avec l'administration française sur les modalités de mise en œuvre des coopérations financées par la Commission européenne afin de faciliter la réponse aux appels d'offres sur le Fonds Européen de Défense. Le GIFAS s'est efforcé de partager cette expérience avec ses membres via plusieurs webinaires dont un avec le soutien de la DGA.



Dassault Aviation - Rafale qataris - © Dassault Aviation/A. Pecchi

ESPACE

UNE FILIÈRE SPATIALE EN EUROPE À LA CROISÉE DES CHEMINS, EN RECONQUÊTE ET TRANSFORMATION

UN CONTEXTE QUI A FORTEMENT ÉVOLUÉ

Si les services et les applications du spatial irriguent aujourd'hui profondément notre quotidien, l'espace n'en demeure pas moins un enjeu stratégique, outil de projection de puissance pour les grandes nations spatiales. Celles-ci, avec les États-Unis en position dominante, avancent vers une occupation organisée de l'espace, où la concurrence entre acteurs privés s'intensifie pour offrir de nouveaux services très compétitifs dans tous les secteurs. Même si le montant consacré à l'espace par la Commission Européenne pour les sept prochaines années est le plus conséquent jamais mobilisé dans ce domaine¹, le budget institutionnel européen, fragmenté par construction², n'est, en 2020, que le tiers de celui mis en place par le gouvernement américain alors que le rythme de la compétition s'accélère et que les grands acteurs du numérique ne cessent d'investir sur ce segment de marché. Dans le cadre du **Cospace**, le Comité de concertation État-Industrie pour l'espace, **le GIFAS s'attache à construire une veille stratégique sur ces différents sujets**

¹14,9 Mds€ (euros courants) sur 2021-2027 dans le cadre du nouveau MFF (Multiannual Financial Framework)

²Le budget européen est la somme du budget de l'ESA, de celui de la Commission Européenne, et de ceux des différentes agences spatiales nationales (CNES, DLR, ASI, etc.)

UNE RELATION ÉTROITE AVEC LES INSTITUTIONS

Dans le cadre du **Cospace**, le GIFAS a maintenu un dialogue étroit avec les ministères et le CNES pendant la pandémie et constitue une force de proposition vers l'État pour la définition et la mise en œuvre d'une politique industrielle adaptée aux grands enjeux du secteur. Une feuille de route partagée entre l'industrie et les pouvoirs publics devrait être finalisée et constituer le socle d'un futur contrat de filière. Au niveau européen, les industriels français ont su répondre à l'appel de Thierry Breton, Commissaire européen au Marché intérieur, en janvier 2021, qui souhaite pour l'Europe un projet de constellation souveraine et ont proposé un partenariat public-privé pour répondre aux attentes des politiques publiques en matière de sécurité civile et de fracture numérique.



dont le programme Starlink, les évolutions du marché des télécoms, ou la politique des GAFAM.

UNE INDUSTRIE FRANÇAISE PERFORMANTE

Des marchés associés à l'extension du **programme Copernicus** ont été remportés par les industriels français **Airbus Defence & Space** et **Thales Alenia Space** fin 2020, confirmant notre expertise de pointe en matière d'instruments scientifiques. En 2021, les maîtres d'œuvre français ont gagné la fourniture de la **seconde génération de satellites Galileo**. Sur le marché commercial des télécommunications, un contrat a été annoncé début 2021 entre Thales Alenia Space et Telesat pour la **réalisation d'une constellation de 300 satellites**. Enfin, nos entreprises sont mobilisées, **ArianeGroup** en tête, pour préparer activement le premier vol d'**Ariane 6** (2022), et pour la qualification d'un moteur réutilisable. Même si notre filière a été relativement résiliente en cette année de crise, par rapport à d'autres secteurs, il était nécessaire de mobiliser notre collectif afin de proposer à l'État un plan de relance : celui-ci a été validé et lancé en septembre 2020, avec des volets consacrés à l'innovation, aux nanosatellites, aux applications, etc.

INTERNATIONAL

Grâce aux performances de sa filière, la France est leader européen dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace (N°2 au niveau international). Le GIFAS a contribué au maintien de cette excellence et de ces positions, malgré une concurrence mondiale accrue et la pandémie qui sévit depuis 2019.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de la profession et celle du GIFAS à l'international. La quasi-totalité des salons prévus en 2020-2021 ont été annulés ou reportés. De même, toutes les missions collectives commerciales et industrielles envisagées ont été reportées.

Le GIFAS a adapté ses modes d'action pour soutenir ses membres à l'exportation et pour préparer la reprise.

Les **comités GIFAS Pays** ont pris un rôle plus important. Ils réunissent les représentants sur place des membres du GIFAS, des cadres commerciaux et des dirigeants de PME. Les ambassadeurs dans ces pays et leurs services (service économique, attaché transport, attaché d'armement, attaché CNES, etc.) sont invités régulièrement à ces réunions. Les comités se sont réunis plus fréquemment pour favoriser le partage d'expériences et atténuer l'impact de la crise.

La relation avec les services de l'État s'est renforcée. À titre d'exemple, les soutiens de l'ambassade de France en Inde, de la DGA et de Business France ont permis la **présence d'un Pavillon France et une participation industrielle**

quasi-normale au salon Aero India, début février 2021. Les adhérents du GIFAS ont été incités à faire appel aux produits du Plan de relance export mis en place par le Gouvernement au niveau national.

Des nouveaux modes d'action ont été explorés. Ainsi, des **webinaires**, suivis de **rencontre B2B** virtuelles, ont été organisés avec les industries finlandaise et néerlandaise.

Sur le **front réglementaire**, le GIFAS a porté une vigilance particulière à l'optimisation des procédures d'importation et d'exportation des produits d'armement. Les évolutions en cours de la réglementation américaine du contrôle des exportations, et ses impacts importants en particulier **sur les échanges avec la Chine et la Russie**, ont fait l'objet d'un suivi spécifique.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PROCHAINS SALONS AUXQUELS LE GIFAS PARTICIPERA EN 2021 - 2022 :
rendez-vous P. 29



Un accord bilatéral relatif au contrôle des exportations en matière de défense a été conclu en octobre 2019 entre les gouvernements de la République Française et de la République fédérale d'Allemagne. Le GIFAS et son homologue allemand, le BDLI, se sont concertés pour proposer à leurs gouvernements respectifs des modalités de mise en œuvre pratiques.

ACCOMPAGNER

DE NOMBREUSES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Depuis le déclenchement de la crise, le GIFAS s'attache à suivre la **mise en œuvre des politiques d'emploi dans la filière** : plans d'adaptation de l'emploi, activité partielle de longue durée, mesures salariales, protocoles sanitaires, modalités du télétravail de crise et du télétravail régulier.

Des échanges sont également organisés avec l'UIMM sur l'agenda gouvernemental et paritaire des réformes sociales et sur l'avancement de la négociation de l'évolution du dispositif conventionnel de la Métallurgie, qui arrive en phase finale fin 2021.

Un dialogue social avec les organisations syndicales est également organisé au niveau de la filière, avec le ministère du Travail, l'UIMM et l'OPCO 2i dans le cadre des travaux du **CSF aéronautique sur l'évolution des compétences** (EDEC - Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences).

Le GIFAS favorise enfin la mobilité des compétences et des expertises au sein de la *supply chain* aéronautique et vers d'autres filières.

L'investissement dans la formation des salariés et leurs montées en compétences, en lien avec les transformations des activités et des métiers accélérées par la crise, sont également des priorités (dispositif FNE Relance Industrie dans la filière avec l'UIMM, l'OPCO 2i et le ministère du Travail).

Le maintien de l'attractivité du secteur et de ses métiers, indispensable pour faire face à la reprise à venir du secteur aéronautique, s'avère difficile dans un contexte encore atone pour l'emploi en 2021 et marqué par une forte tendance à la critique de l'aviation face au risque climatique.

Le GIFAS s'attache donc à **promouvoir** et à **soutenir des actions locales ou régionales d'attractivité de nos métiers en direction de la jeunesse et du grand public**.

Dans un souci de diversité, une attention particulière est portée à l'**information des collégiennes et lycéennes sur nos métiers**. Le GIFAS soutient également l'**insertion professionnelle des demandeurs d'emplois en situation de handicap**.

Concernant la promotion des formations, le GIFAS poursuit son soutien et ses partenariats avec le groupe ISAE, l'ENAC, en concentrant l'effort sur la **diversité sociale** (bourses), les **CFA et lycées professionnels (voir pages 14 et 15)**.

 **RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS EN LIGNE EN CLIQUANT SUR CE LIEN**
<https://www.gifas.fr/l-observatoire/les-enjeux/emploi-formation>



SOUTENIR LA SUPPLY CHAIN

CONCEVOIR DE GRANDS PROGRAMMES À L'ÉCHELLE DE LA FILIÈRE

Avec « Industrie du Futur », le plus récent des grands programmes d'accompagnement des PME et des ETI aéronautiques, la filière aide les acteurs de sa *supply chain* à franchir le cap de la digitalisation et de la numérisation de leurs systèmes de production et d'information.

Pour relever les défis de la filière et lui permettre de se maintenir à son niveau d'excellence opérationnelle au niveau mondial, le GIFAS a élaboré, avec tous les acteurs de la *supply chain*, plusieurs programmes structurants d'importance majeure pour la compétitivité de la filière :

- le **programme Ambition PME-ETI** dédié à l'accompagnement stratégique des dirigeants ;
- le **programme Industrie du Futur** qui prépare aux nouvelles technologies.

Le **programme Ambition PME-ETI** a permis d'accompagner près de 100 dirigeants de PME / ETI disposant d'un potentiel de croissance pour développer leur *leadership*, et structurer leurs réflexions de développement et de croissance afin d'accélérer la compétitivité de ces entreprises. Trente dirigeants de PME ont été accompagnés sur la période 2019-2021. Ce programme, accélérateur sectoriel de la filière Aéronautique, a été cofinancé par les entreprises et le GIFAS à hauteur de 3 M€ sur trois ans et mis en œuvre par Bpifrance.

Le **programme Industrie du Futur**, lancé en 2019, s'inscrit dans la continuité du programme antérieur « Performances Industrielles » et vise à accompagner PME et ETI dans la mise en œuvre des nouvelles technologies du numérique et de la production, dans toutes les phases de vie d'un produit et des flux de production.

Le programme comporte quatre volets :

- convaincre et engager les équipes dirigeantes ;
- accompagner les PME dans leur diagnostic, l'établissement d'une feuille de route et son déploiement, sur les premières étapes de la transformation numérique ;
- renforcer la collaboration entre donneurs d'ordre et fournisseurs ;
- sécuriser les systèmes d'information et de production.

Piloté par le GIFAS avec ses partenaires SPACE (opérateur), le CETIM, l'UIMM et BoostAerospace, ce programme est cohérent avec le plan de soutien DGE (Direction Générale des Entreprises) de la filière qui permet de financer les investissements de modernisation industrielle dans les domaines du numérique, de la robotisation et d'amélioration de la compétitivité.





Airbus Helicopters - H160 - Photo Airbus

Pour être retenues, les entreprises doivent justifier d'un volume d'activité significatif dans la filière, afficher un niveau de maturité industrielle avéré et, enfin, manifester une motivation pour viser une modernisation « industrie 4.0 ». Elle s'engagent pour 18 mois à suivre un parcours d'accompagnement individualisé sur les premières étapes de leur transformation numérique, puis à déployer un des outils filière transverses (AirSupply, AirDesign, AirCollab et AirCyber).

Ce programme est doté d'un budget de 23 M€ sur trois ans (2019-2022), cofinancé par l'État, les Régions, l'OPCO2i, les entreprises inscrites et le GIFAS.

Le déploiement du « Programme Industrie du Futur » vise à accompagner 318 entreprises ; près de 200 entreprises de la filière y sont inscrites à mi-2021.

LA TASK FORCE DE GESTION DE CRISE POURSUIT SES ACTIONS, NOTAMMENT EN TERRITOIRES

La Task Force poursuit ses activités avec un observatoire de gestion de crise impliquant les Watch Towers des grands groupes et les interlocuteurs concernés de la DGE, de la DGA, de Ace et de Bpifrance.

Par ailleurs, la crise a révélé la nécessité d'une concertation accrue avec les territoires pour s'assurer de la bonne compréhension et de la bonne utilisation des diverses mesures de soutien à l'industrie aéronautique ; la sélection de **13 correspondants GIFAS en Région** permet de développer une proximité avec les Régions.

L'entrée des régions, représentées par Régions de France, au sein du CSF lors de la refonte des comités stratégiques, va dans ce sens.

La collaboration croissante GIFAS / Pôles-Clusters permet de décliner les initiatives du GIFAS vers le tissu local d'entreprises

de profils TPE / PME ou avec des sites industriels d'ETI en régions. La convention signée fin 2020 avec les Pôles Technologiques Aerospace Valley, Astech et Safe, vise également à accroître la collaboration avec les acteurs des territoires, notamment en matière d'innovation produits et procédés.

Ce maillage régional se concrétise désormais annuellement par un séminaire GIFAS - Pôles-Clusters qui permet de consolider plus directement les liens du Groupement avec les Pôles et Clusters ainsi qu'avec les représentants de l'État (DGAC, DGE) et les représentants de la supply chain (GEAD, AERO-PME).

ACCOMPAGNEMENT DANS LA PROMOTION DE LA MÉDIATION ET DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA CHARTE GIFAS

La filière aéronautique et spatiale s'attache à promouvoir la médiation et met tout en œuvre pour structurer son développement au sein de la profession via :

- le Médiateur de la Filière ;
- le Collège des Médiateurs, qui réunit l'ensemble des Médiateurs internes des entreprises du secteur ainsi que le Médiateur de la Filière.

Le Collège des Médiateurs, en participant activement au GT spécifique relatif au déploiement de la Charte :

- s'assure de la bonne exécution de la Charte au sein de la filière ;
- mesure l'évolution de la qualité de la relation clients / fournisseurs ;
- a contribué à améliorer cette relation en faisant la promotion de la médiation au sein de la filière aéronautique et spatiale.

BEST OF 2020-2021

OCTOBRE 2020

Le Conseil d'Administration du GIFAS nomme Philippe Berna Médiateur de la filière aéronautique et spatiale.



OCTOBRE 2020

À la suite de la réunion avec Régions de France, le GIFAS nomme ses représentants dans chacune des treize Régions métropolitaines de France.

2020 / 2021

Lancement de nouvelles vagues du Programme Industrie du Futur du GIFAS en région, comme chez Airbus Helicopters - Dugny (février 2021) à l'occasion du lancement de la 3^{ème} vague en Île-de-France.



JANVIER 2021

Eric Trappier, Président du GIFAS, adresse ses vœux à la presse, par visioconférence.



FÉVRIER 2021

Malgré un contexte de crise sanitaire, les industriels français répondent présents au salon Aero India 2021. Le Pavillon France, fédéré par le GIFAS, a accueilli 20 entreprises, la France affichant, une fois de plus, la plus forte représentation étrangère.

MARS 2021

Médiation : le Collège des Médiateurs participe activement au déploiement de la Charte GIFAS au sein de la filière.



AVRIL 2021

Eric Trappier, Président du GIFAS, présente à la presse les résultats 2020 de l'industrie aéronautique et spatiale française.



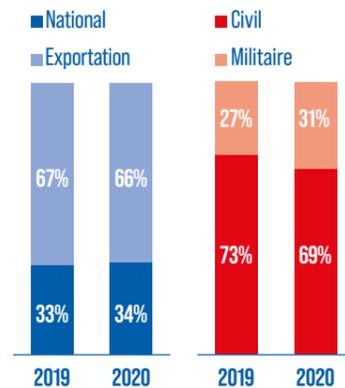
PRINCIPAUX AGRÉGATS

CHIFFRE D'AFFAIRES AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL 2020

(non consolidé, en M€ courants)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€)

	2020	2019
CA Total	52 933	74 337
National	18 132	24 686
Exportation	34 801	49 651
Civil	36 625	54 028
Militaire	16 308	20 309



CHIFFRE D'AFFAIRES

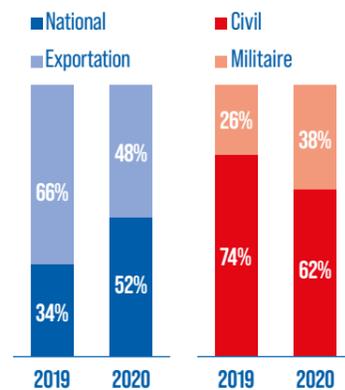
52,9 Md€

dont **35,1 Md€**

Soit 81 % du CA consolidé à l'exportation

ÉVOLUTION DES COMMANDES (EN M€)

	2020	2019
Total	30 997	61 934
National	14 808	21 246
Exportation	16 189	40 688
Civil	19 129	45 608
Militaire	11 868	16 326



COMMANDES

31 Md€

52 %
à l'exportation

BALANCE COMMERCIALE DE L'INDUSTRIE (EN M€)

	2020	2019	2018	2017
Livraisons export	34 801	49 651	44 004	44 045
Importations des constructeurs	3 296	10 639	9 899	9 340
Solde industrie	31 505	39 012	34 105	34 705

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

10% chiffre d'affaires

BALANCE COMMERCIALE DE L'INDUSTRIE

31 Md€ courants

CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL 2020*

(non consolidé, en M€ courants)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ (EN M€)

	2020*	2019
Systèmeurs spatiaux	5 060	6 684
Équipementiers	636	696
Total	5 696	7 380

CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL TOTAL

5,7 Md€

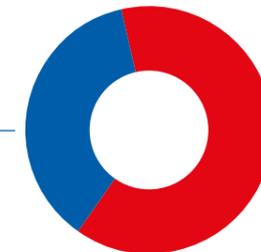
4,1 Md€
Spatial Civil

1,6 Md€
Spatial Militaire

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SPATIAUX PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE AU 31/12/2020

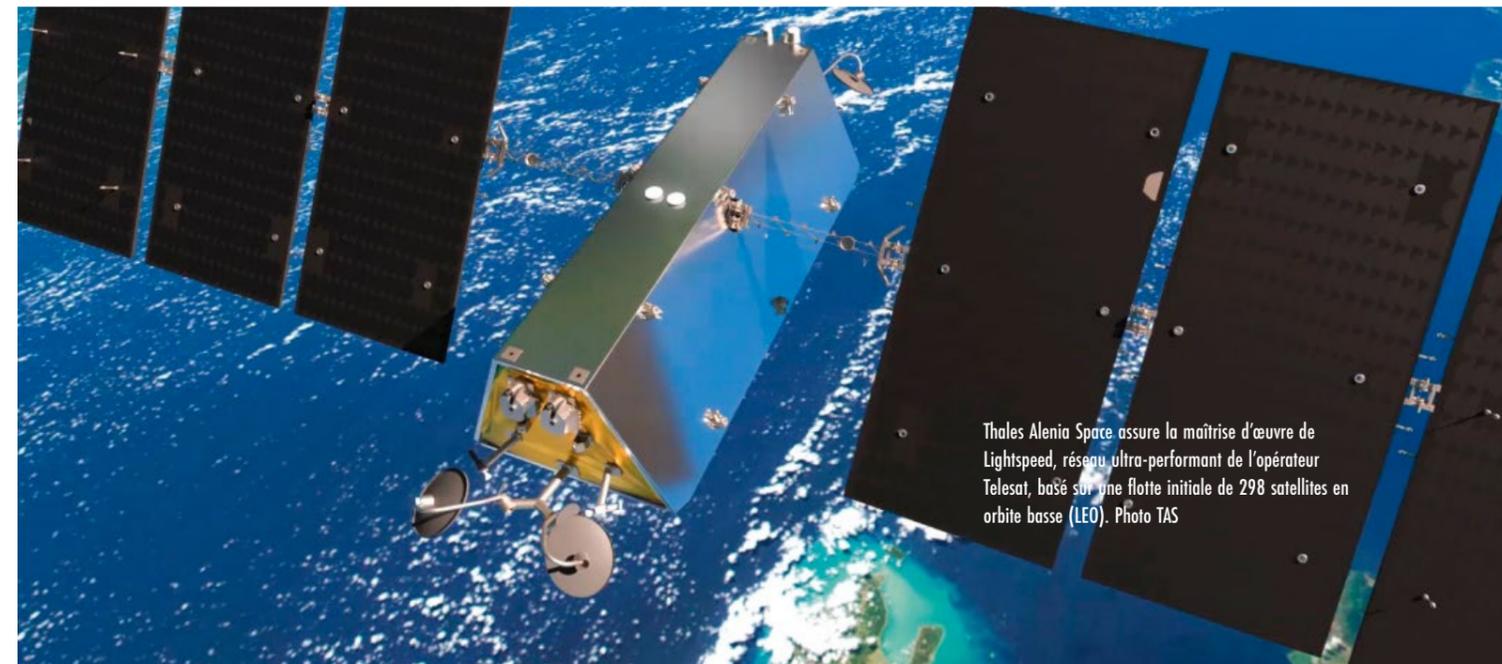
Employés, techniciens, ouvriers
6 200

Ingénieurs et cadres
10 600



Total GIFAS
16 800

* Données pro forma IFRS 15



Thales Alenia Space assure la maîtrise d'œuvre de Lightspeed, réseau ultra-performant de l'opérateur Telesat, basé sur une flotte initiale de 298 satellites en orbite basse (LEO). Photo TAS

SITUATION DE L'EMPLOI EN 2020

LES EFFECTIFS

au 31 décembre 2020
(Activités aéronautiques et spatiales adhérents GIFAS)

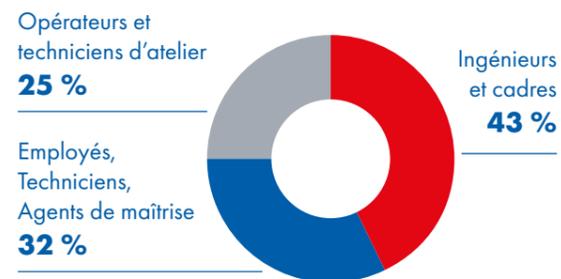


194 000
HOMMES ET FEMMES
dans la profession en France

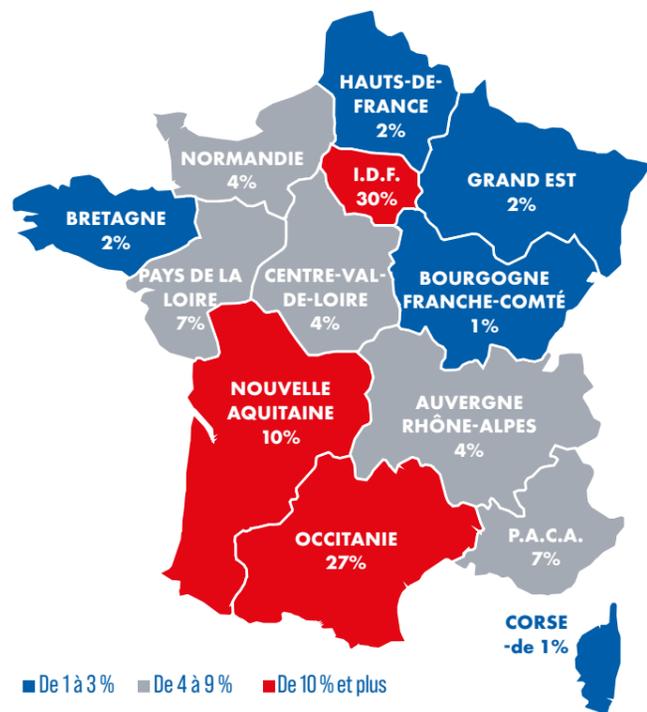


6 700
RECRUTEMENTS
en 2020

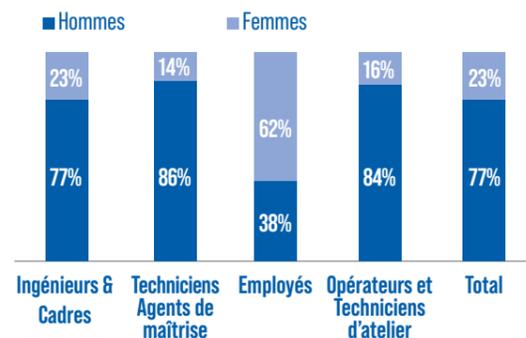
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE



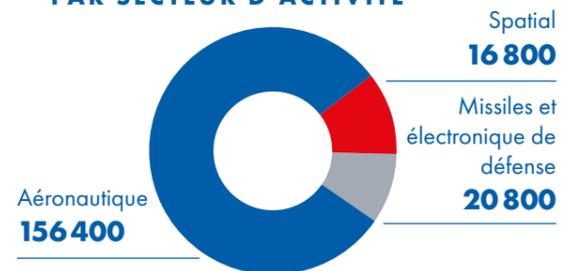
RÉPARTITION PAR RÉGION AU 31 DÉCEMBRE 2020



RÉPARTITION DES EFFECTIFS HOMMES-FEMMES EN 2020



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RENDEZ-VOUS 2021-2022



Photo GIFAS / G. Rolle

LES SALONS DU 2^{ème} SEMESTRE 2021 ET DE 2022, SUR LESQUELS LE GIFAS FÉDÈRE UN PAVILLON FRANCE :

- Novembre 2021 - Dubai Airshow
- Février 2022 - Singapore Airshow
- Avril 2022 - FIDAE Airshow (Chili)
- Juin 2022 - ILA Berlin
- Juillet 2022 - Farnborough International Airshow (Royaume-Uni)
- Novembre 2022 - Airshow China (Chine)



LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS GIFAS :

- Octobre 2021 - Colloque Relations Clients/Fournisseurs
- Novembre 2021 - Événement Aéro'Régions organisé avec Régions de France



LA 54^{ÈME} ÉDITION DU SALON DU BOURGET
QUI SE TIENDRA DU 19 AU 25 JUIN 2023 !





Création, conception: Cithéa - www.cithéa.com - Crédits photos: Gifas



2020
2021
RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT

GROUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AERONAUTIQUES ET SPATIALES